

# REEMPLACER LA SERRURE PROVISOIRE PAR UNE SERRURE DÉFINITIVE AGRÉÉE LA POSTE



1. Retirer la serrure provisoire en laiton et la tringle



2. Mettre la serrure définitive en place



3. Enfiler la tringle dans les guides haut et bas



4. Serrez l'écrou



## MISE EN PLACE

Les blocs collectifs leabox.com sont fournis avec une tringle, un matricage normalisé ainsi qu'une serrure provisoire en laiton.

Ce système de fermeture provisoire en laiton ne sert qu'à maintenir le bloc fermé durant le transport et la pose : la norme postale impose de le remplacer par une serrure définitive agréée La Poste.

Vous devez faire une demande de raccordement postal auprès du bureau de poste local : La Poste assurera la mise en place de la serrure agréée définitive (formulaire téléchargeable sur le site leabox.com rubrique téléchargements)